

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Madame la Présidente informe l'assemblée qu'il est souhaitable de modifier le tableau des emplois afin de prendre en compte la suppression d'un poste d'adjoint de patrimoine (OT) et la création d'un poste d'adjoint technique.

Vu la loi modifiée n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le précédent tableau des emplois adopté par le conseil communautaire le 08/12/2021,

DECIDE :

A- Les effectifs du personnel sont fixés comme suit :

Emplois	Effectif	Durée	Fonctions	Cadre d'emplois des fonctionnaires Pouvant occuper les emplois	Poste pourvu	Catégorie
Assistant de direction	1	26 h	- Préparation et suivi des décisions du Président et du Conseil Communautaire - Finances, comptabilité - Secrétariat - Mission France Services	SECRETAIRE DE MAIRIE	oui	A
Chargée de mission	1	35h	- Développement d'actions d'anima économique des territoires ruraux de la Communauté - Recherche et mise en œuvre de partenariats et de financements des actions de développement Culture et de mise en œuvre des NTIC sur le territoire de la Communauté - Animation de la promotion collective des productions agricoles du territoire communautaire - Mission France Services	ATTACHÉ	oui	A
Adjoint Administratif	1	35h	Médiathèque	ADJOINT ADMINISTRATIF	oui	C
Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe	1	20h	Accueil, gestion administrative	ADJOINT ADMINISTRATIF	non	C
Assistant de conservation principal 1 ^{ère} classe	1	35h	Coordination, organisation, enrichissement, évaluation, exploitation de collections de toutes natures et communication de ces derniers au public	ASSISTANT DE CONSERVATION	oui	B

Adjoint Administratif 2 ^{ème} classe	1	35h	- Animation de territoire - Comptabilité - RH	ADJOINT ADMINISTRATIF	oui	C
Adjoint technique	1	12h	- Agent en charge de l'entretien des locaux	ADJOINT TECHNIQUE	non	C

B – Les crédits nécessaires à la rémunération des agents nommés dans les emplois ainsi créés et les charges sociales s'y rapportant seront inscrits aux chapitres du budget prévus à cet effet.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents

Publié le

Transmis à la Préfecture le

La Présidente,
Barbara NETO